



Mairie de Coux

Espace des Grads - 07000 Coux

Téléphone 04.75.64.22.04
E-Mail : mairie@coux-ardeche.fr
www.coux.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la commune de COUX se réunira :

en mairie de COUX le lundi 28 mars 2022 à 19 h30

Ordre du jour :

1. N°12 - Désignation du secrétaire de séance,
2. N°13 - Approbation compte rendu du 14 février 2022,
3. N°14 - Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus,
4. N°15 - Vote taux impôts 2022,
5. N°16 - Vote Budget primitif 2022,
6. N°17 - Demande de subvention Département - Ecole Masneuf-Facades et plancher,
7. N°18 - Demande de subvention Région/Département - Vidéo protection,
8. N°19 - Convention musique Ecole Masneuf
9. N°20 - Dossiers subvention Associations,
10. N°21 - Désignation des représentants PCC,
11. N°22 - Convention groupement commandes audit énergétique SDE07,
12. N°23 - Convention valorisation Certificats d'Economies d'Energie,
13. N°24 - Régularisation voirie – Chemin de Villeneuve – Rectificatif,
14. N°25 - Création poste agent de maîtrise.

Questions diverses.

COUX le 22 mars 2022

Le Maire,

Jean-Pierre JEANNE.

 

Commune du

